L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 MARS 1883. 56me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 13 MARS 1883

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, sur le chemin de la Métairie, rue Ste Anne, entre Murat et Alexandre, une vacherie.

Les causes de la cherté de la viande à la Nouvelle-Orléans.

La viande est hors de prix : tel est aujourd'hui le cri général, à la Nouvelle-Orléans. Les ménagères ne peuvent suffire aux dépenses qu'occasionne le marché, les cordons bleus sont aux abois, et le mouton se réduit à vue d'œil sur nos tables. Mille et un commentaires circulent sur ce sujet, qui intéresse tous les estomacs.

Ceux qui ne se nourrissent pas l'esprit d'idées fantaisistes et ne dédaignent pas de s'occuper de ce qui se passe autour d'eux, savent que le même phénomène actuellement se reproduit fatalement, tous les ans, à la même époque.

Quelle en est la raison ? Il faut la chercher au dehors, loin de nous, dans les régions où se fait aujourd'hui, ou bien, devrait se faire l'élevage du gros et du petit bétail.

Il y a nombre d'années, les prairies des Attakapas produisaient une grande quantité d'animaux, et s'était cette contrée qui fournissait à bas prix notre marché à la viande.

Plus tard le Texas s'est peuplé, derrière lui, l'élève des bestiaux a commencé à s'y opérer en grand ; il a fait aux Attakapas une concurrence écrasante.

Les Attakapas ont combattu quelque temps avec ardeur, mais vaincus dans la lutte, le courage les a abandonnés et ils ont fini par céder le terrain à leur tout puissant voisin. C'est alors que les bestiaux taxiens ont envahi nos abattoirs, et, pendant un certain temps, notre ville a pu se vanter de proconer à ses habitants une véritable vie à bon marché.

Une révolution dans les voies de communication devait bientôt, pour notre malheur, changer cette situation. L'Ouest s'est couvert de chemins de fer; de l'Ouest, le mouvement s'est propagé au Texas ; à cette heure, les vastes prairies de nos voisins, toutes peuplées de nombreux et immenses troupeaux, sont sillonnées, en tout sens, par des voies ferrées qui les mettent en contact direct avec le Kentucky, avec l'Ouest, avec le Nord, et qui leur permettent même d'envoyer leurs produits jusque dans les lointaines contrées de l'Europe.

Le Texas trouvant ailleurs des marchés qui le paient grassement et des spéculateurs qui viennent sur place solliciter ses produits, se chargent de leurs frais de transport, se garde bien de les envoyer sur les marchés louisianais qui, plus pauvres, ayant moins de capitaux à manier, ne peuvent offrir d'aussi bons prix.

Le Kentucky lui-même, qui ne possède pas les vastes prairies du Texas, a fini par lui abandonner l'élevage proprement dit, et s'est livré, de préférence, à l'engraissement, ses riches et succulentes pâturages lui permettent de s'adonner tout entier, et dans les conditions les plus avantageuses, à ce profitable commerce. Il reçoit les animaux maigres des prairies texiennes, et les renvoie ensuite, après leur avoir fait prendre le gras, dans l'Ouest et l'Est, d'où il tire un excellent revenu.

Ce sont toutes ces causes réunies qui ont, avec le temps, détourné les convois de bestiaux de la route de nos marchés et font, à certaines périodes régulières, hausser, chez nous les prix, d'une façon désastreuse.

Un seul moyen nous reste pour retrouver cette existance à bon marché qui était jadis un des rares, un des plus heureux privilèges de la cité du Croissant, et ce moyen, ce sont les Attakapas qui l'ont entre les mains. Leurs magnifiques prairies peuvent nous alimenter de nouveau ; ils n'ont plus à redouter la concurrence du Texas dont les regards sont tournés d'un autre côté et qui, malgré ses ressources presqu'inépuisables, malgré le nombre toujours croissant de ses immenses troupeaux, peut à peine suffire aux demandes qui lui arrivent de toutes parts. Pourquoi ne se livrent-ils pas à l'élevage qui leur procurait jadis l'opulence, qui leur rendrait bientôt, leur ancienne prospérité ?

Si nous en croyons les rapports qui nous arrivent de cette fertile région, si nous nous en rapportons aux plaintes d'habitants intelligents et éclairés du pays, qui déplorent le lamentable état actuel des choses, les Attakapas produisaient à peine, aujourd'hui, de quoi se suffire à eux-mêmes. Certains fermiers en seraient réduits à regarder de côté du Texas, pour voir s'il ne leur en arriverà pas les bestiaux dont ils ont besoin pour nourrir leurs familles et leurs employés.

Ne pitions-nous même pas, tout dernièrement, dans nos colonnes, ce fait étrange de commandes de mais faites au Texas par des habitants de ces campagnes qui, oublieux de leurs intérêts, se trouvaient à court et ne pouvaient nourrir le peu d'animaux qu'un reste des habitudes du passé, les exigences des travaux des champs, les besoins les plus urgents de la ferme, les forcent à entretenir autour d'eux ?

Il serait heureux qu'une pareille situation cessât. Ce ne sont pas seulement les habitants de la Nouvelle-Orléans et de plusieurs autres centres de population de la Louisiane qui en souffrent ; ce sont les Attakapasiens eux-mêmes qui en sont les premières victimes; ils pourraient doubler leurs revenus par l'élevage, et ils tournent le dos à la fortune qui s'offre spontanément à eux.

Après avoir parcouru ces belles prairies, il y a de cela vingt-cinq ans, alors qu'elles étaient peuplées d'innombrables bestiaux, et que tout y respirait l'aisance et la joie, il faut les revoir aujourd'hui, pour se rendre compte de l'immensité des pertes faites, chaque année.

Aujourd'hui la fortune sourit de nouveau aux Attakapas ; la situation les invite à se relever de leur désastreuse passe—détresse pourrait peut-être, disons-le bien haut, et fruit de circonstances malheureuses, d'un caractère tout à fait exceptionnel. Grâce aux perfectionnements qu'ils ont apportés dans la culture de la canne, grâce à la division qu'ils établissent dans leur travail agricole, grâce à l'installation parmi eux d'usines centrales, cette renaissance s'opère déjà; elle s'achèvera par l'élevage, dans lequel ils ne rencontreront plus la terrible concurrence d'autrefois. Ils feront leurs propres affaires en même temps que celles de la ville, et quelles populations plus sympathiques l'une à l'autre que les deux populations de la Nouvelle-Orléans et des Attakapas ! Ne devraient-elles pas se tendre toujours la main et s'entr'aider fraternellement ?

C'est en vrais, en profonds, en vieux amis des Attakapas, que nous parlons de la sorte, et nous pensons rêm que nos observations seront accueillies avec toute la cordialité, avec toute la franchise que nous mettons à les faire.

Le colonel Wm. M. Burwell ne devant plus diriger le bureau des terres des Etats-Unis, en Louisiane, sous la présidence de M. Arthur, qui n'hésite pas à se disposer de ces éminents services, le commerce, l'industrie et la France y gagneront, car notre ancien confrère, s'il n'a pas formé d'autres projets, pourra leur consacrer son temps, son expérience, son beau talent d'écrivain ; il sera à même de prouver, mieux encore que par le passé, à notre cher Etat et à notre chère métropole, combien il les aime, quel intérêt filial il porte à leur relèvement, à leur prospérité et à leur grandeur.

Puisque le gouvernement, qu'il a si bien servi et auquel il a été si fidèle, lui a préféré un autre fonctionnaire, nous nous applaudirons de le voir revenir à une profession dont il est une des lumières, et aider, dans toutes les circonstances, de ses précieux conseils, de son indispensable énergie, les hommes de bonne volonté qui travaillent à la régénération agricole, à la puissance manufacturière du Sud.

Nous regrettons vivement qu'une annonce invitant les membres de la Société Française à assister aux funérailles de M. Bernard Lanabère, un de leurs plus anciens collègues, n'ait pas paru dans nos colonnes de samedi matin. Elle nous avait été envoyée, mais elle a été égarée, dans nos bureaux, au milieu des nombreux papiers qui les encombrent trop souvent.

Fête de charité.—Dans la première quinzaine d'avril notre public aura un de ces spectacles qu'il aime doublement ; d'abord parce que le spectacle en lui-même est des plus attirants, ensuite parce que le produit en est destiné à une œuvre charitable. Nous sommes encore trop éloignés de cette soirée, qui aura lieu sous les auspices de Louisiana Field Artillery et de la Dorsey Louisianais, pour en écrire ici sous les détails. Contentons-nous de dire maintenant que cette représentation présentera un double aspect, militaire et flerique.

Le rideau se lèvera sur une Symphonie exécutée par quarante instrumentistes amateurs, et, cette introduction terminée, un coquet régiment formé de 24 petites filles—de dix à douze ans—exécutera des manœuvres militaires, avec cette arme, très redoutable, parfois, surtout en politique—qu'on nomme le balai. A ces amazones en miniature succéderont dans cette guerre, du même âge, qui eux, se donneront le luxe de l'exercice du canon. Et, à la combinaison des proues ces des artilleurs de l'avenir, on représentera *Le Petit Pouce*, délicieuse féerie, suivie de tableaux charmants, groupés par un metteur en scène de premier ordre. Les jeunes filles y seront, en majorité, bien entendu. Tout un bouquet de boutons de rose vivants qu'on est en train de cueillir ; et la cueillette déjà faite promet, croyez-le bien.

Que dirons-nous donc, au début, de ces lignes ? Que nous ne pouvions donner des à présent des détails. Mais en voilà assez, ce nous semble, pour composer le plus affriolant des programmes. Mais c'est, en vérité, une bonbonnerie que ce spectacle ; on en mangerait, et l'on en vient à la bouche, n'est-ce pas ? Et puis la Charité ! Nous voyons d'ici cette salle pleine.

Lectures du Rév. Talmage.—Ce nom est sans doute connu de tous nos lecteurs; il a fait grand bruit à Brooklyn, à New-York, et, à vrai dire, dans tous les Etats-Unis.

Le Rév. Talmage est un orateur et un conférencier, certainement hors de pair; chez lui on trouve et la forme et le fond, et il ajoute à sa valeur littéraire, à son instruction, une teinte ironique qui vient encore y donner plus de relief.

Le Rév. de Witt Talmage est de passage à la Nouvelle-Orléans où on l'a décidé à donner trois conférences, dont la première aura lieu demain, mercredi, 14 mars, au Grand Opera House, à 8 heures. L'éminent conférencier a choisi pour sujet de cette *lecture* de début parmi nous, le titre " *Big Blunders* " titre engageant surtout pour ceux qui connaissent la manière de M. Talmage. Sur un pareil canevas il doit assurément arroser sa verve; il a dû lui fournir bien des traits qui portent.

La seconde lecture, jeudi, en matinée, aura pour titre "*The bright side of things*;" et la troisième et dernière " *Is the World better or worse ?* " aura lieu jeudi soir.

Ces conférences d'un homme d'une distinction incontestée vont indubitablement attirer tout le monde lettré de la Nlle-Orléans; nous engageons ceux qui désirent se pourvoir de sièges réservés, à ne point attendre la dernière heure.

Prix d'entrée $1. La vente des sièges réservés, commencée depuis hier, se continue au contrôle du Grand-Opera-House.

Academie de Musique.—Les Haverly's Mastodon Minstrels justifient leur réputation. Leur troupe est en effet très remarquablement composée et il y a dans leurs représentations un entrain du diable. On y trouve minstrels, chanteurs, instrumentistes, danseurs, acteurs, qui rivalisent entr'eux de comique et d'originalité.

Nous recommandons, entr'autres, une actualité, un discours fantaisiste de M. Billy Richardson sur " Les Questions du Tarif et du Revenu ". Là est appréciée très drôlement la façon dont certains hommes du jour traitent les affaires du pays. Nous applaudissons l'attention sur une pièce burlesque où l'on voit figurer Mme Langtry à côté de maître Ben Butler, un qui sur la jolie anglaise et l'autre sur la Maison Blanche.

Excellent programme qui fera recette. Grâce à un oubli qu'on voudra bien excuser, les lignes que nous avions écrites samedi sur ces ministrels n'ont pas paru dans l'*Abeille* de dimanche.

Theatre St-Charles.—Cette semaine est la dernière *très positivement* des représentations de Pocock et Poncette. Le général Tom Thumb et sa moitié—tout petits entier à eux deux—nous quitteront samedi. Il est probable que nous ne les reverrons pas de longtemps à la Nouvelle-Orléans. Qu'on se le dise.

Faranta's specialities.—Matinées et soirées sont toujours très régulièrement suivies à ce Pavillon. Il est rare que tous les sièges n'en soient pas occupés. Et tout le monde reste à sa place jusqu'à la dernière seconde, tant le spectacle plaît par sa variété et sa gaîté. Ajoutons qu'il règne dans cet établissement un ordre que rien ne vient jamais troubler. Les familles s'y rendre en toute sûreté.

N. B.—Nous sommes priés d'annoncer que tous les *News* boys, vendeurs de journaux de la Nouvelle-Orléans, sont invités par M. Faranta à assister au spectacle de ce soir. Pour aujourd'hui l'entrée gratuite est accordée à chacun d'eux sans exception.

M. Billard, coin Bienville et Chartres annonce qu'il a reçu le numéro de l'Illustration du 24 *fé* ?

La ville de Jackson, Etat du Mississippi, a une fabrique de malles.

La compagnie de glace de Pascagoula, Etat du Mississippi, fera bientôt, un établissement pour la conservation des huîtres, des tomates, des figues, du fer, etc.

Horsford's Acid Phosphate

Rétablissement du système nerveux.

Le Dr Edward L. Duer, de Philadelphie, dit : "J'ai employé le Phosphate Acide pendant plusieurs années, le considérant convenable pour les cas d'épuisement nerveux et pour ceux où l'alimentation est contrariée par des fièvres quotidiennes."

Le Prof. Eugene A. Smith, A. M., Ph. D., de la Faculté de Médecine de l'Université de Laval, Québec, dit : "J'ai trouvé l'Acide Horsford's très bénéficiaire dans les cas d'anémie et de nervosité, d'épuisement, de dyspepsie, et dans tous les cas d'affections nerveuses. Je l'emploie journellement quand elles réclament toute autre espèce de tonique. Très bon en effet et de digestion facile." (*A un premier pas d'entre.*)

OUI OU NON !

Le Mississippi passera-t-il ou ne passera-t-il point par l'Atchafalaya ? Pendra-ou, oui ou non, boucher l'Atchafalaya ? Si on le bouche, le fleuve pourra-t-il contenir le surplus des eaux que se déversait lui enlève ? Si on ne bouche pas cette rivière, que peut-il en résulter ? Voilà certes une série de questions assez graves à résoudre, car, d'une part, il s'agit de la prépondérance commerciale de la Nouvelle-Orléans, et de l'autre, de la protection d'une vallée qui est le principal appoint du commerce de cette ville. A notre avis, ce serait un vrai suicide que de supprimer l'Atchafalaya, forgent ainsi le lit du fleuve à recevoir et contenir une masse d'eau additionnelle égale au tiers de celle que nous avons toutes les peines du monde à maintenir.

Le résultat serait immédiat. Si cette rivière donne l'écoulement au sixième, au quart ou au tiers du fleuve et qu'on la supprime, il est évident que les levées, en dessous, devront être élevées d'un sixième, d'un quart ou d'un tiers. Pourrait-il alors supporter la pression ? C'est à tout le moins fort douteux, pour ne pas dire impossible; et dans ce cas la Nouvelle-Orléans ne court-elle pas un danger immense ? Si on la laisse ouverte et qu'un second Mississippi se forme, quel mal peut-il au résulter pour la métropole ? C'est ce qu'il convient d'examiner, et, pour ce faire, nous allons prendre les choses d'un peu haut et revenir sur une partie de ce que nous avons dit l'année dernière.

Nous prétendions, alors que l'ouverture du bayou Plaquemines était une nécessité d'autant plus grande que la question de boucher l'Atchafalaya était agitée; depuis, en étudiant et méditant cette question, nous barant sur des observations personnelles, nous sommes arrivés à une conclusion différente. Nous sommes maintenant d'avis qu'il faut réfléchir. par des travaux d'art, la quantité d'eau se déversant du fleuve dans l'Atchafalaya, ne dépassant en aucun cas le tiers ou même la moitié de la masse d'eau du fleuve à ses époques de crue, et que de la Butte à la Rose, point où ce tiers d'eau se subdivise à l'infini, il conviendrait de faire qu'il se créât un chenal unique en supprimant ou bouchant ceux des bayous secondaires qui, par la diminution des eaux, sont cause des nombreux bas fonds que l'on trouve de ce point au grand lac Chétimachas ; là en effet, il entretiennent un chenal variant de 22 à 30 pieds de profondeur, augmentant graduellement jusqu'à la baie Berwick, où la profondeur atteint une moyenne de 70 pieds, se continuant, à peu près égale, jusqu'à son embouchure dans la baie Atchafalaya ; là, l'expansion des eaux, supplémentée de la barre de sable et de coquilles, l'a diminué jusqu'au point de ne lui laisser qu'une douzaine de pieds environ de profondeur. Le port de la baie Berwick est, on le sait, excellent ; si donc, par des travaux identiques à ceux exécutés, à l'embouchure du Mississippi, on concentrait la force du courant, avant peu de très forts navires pourraient y entrer et les produits expédiés, par eau, de la contrée dépendant de la Rivière Rouge et de ses tributaires, y trouveraient un point facile d'expédition. Ce port aurait créé un autrait dire qu'une succursale de la Nouvelle-Orléans, et ne nuirait pas à son commerce, au contraire, car ainsi, vu la facilité et le bon marché des transports, la masse principale du commerce de cette région viendrait en Louisiane au lieu de prendre les voies ferrées vers l'Ouest, l'Est et le Nord. Cette question, ébauchée à peine dans ce qui précède, mérite, croyons-nous, l'attention particulière des hommes d'affaires de la Louisiane, comme sécurité du bassin du fleuve et augmentation de l'importance du commerce de l'Etat en général.

(*L'Etoile d'Ibérie*, Lne).

LOUISIANE.

L'hiver, modéré cette année, semble afficher des prétentions tardives et sévir alors qu'on ne le redoutait plus. Il nous a envoyé cette semaine une bourrasque piquante qui a fait apprécier les habits d'hiver et est rendu lauvier tout confus. Une de ces gelées diluviennes dont on désespère d'entendre tomber la dernière goutte, a duré du mardi soir au jeudi matin, presque sans cesse. Espérons que nous en aurons pour quelque temps et qu'un bon répit nous sera accordé.

— La condition financière du bureau des écoles de notre paroisse s'est quelque peu améliorée dernièrement et le trésor compte actuellement près de $1,500. Bien que cette somme soit loin d'être suffisante pour entretenir longtemps nos écoles, elles seront probablement ouvertes bientôt.

— Le fleuve a monté encore cette semaine de quelques pouces. Nos riverains ne paraissent pas très alarmés et ne redoutent point une crue beaucoup plus forte. Aucun point jusqu'ici, dans notre paroisse, n'offre de sérieux danger et la levée Augélina n'inspire plus de craintes.

L'Observateur de St-Martinville, du 10 mars :

L'eau monte assez rapidement à l'est de l'Teche, et il y règne une grande inquiétude, surtout parmi les petits planteurs de ceinture de cet endroits. Nous croyons que cette eau nous vient de la crevasse Morganza, dans la paroisse Pointe Coupée.

— Trois cas de picote se sont déclarés la semaine dernière, au Coteau, près de la station Café, à environ six milles de ce village. Il y a déjà eu un décès, celui d'un blanc nommé Vallot. Il serait grandement temps que nos autorités municipales prissent les mesures nécessaires pour empêcher la propagation de cette horrible maladie.

— Il est à remarquer que plusieurs de nos jeunes gens s'appliquent pendant leurs heures de loisir à apprendre la télégraphie. Si ce mouvement, qui ne peut que produire de bons résultats, continue, notre village sera bientôt traversé en tout sens de fils télégraphiques.

La Sentinelle de Thibodaux, du 10 mars :

Les récoltes se présentent, jusqu'ici, sous une fort belle apparence. Tout ce qui a été confié à la terre pousse à ravir. Une ligne verte dessine les rangs des cannes, les fleurs couvrent les arbres fruitiers. les légumes poussent en abondance, les parterres sont émaillés de fleurs ; enfin, l'état sanitaire de la paroisse est des plus satisfaisants, l'ameur du travail et l'espoir d'une bonne récolte animent tout le monde.

Il n'y a peut-être pas de paroisses dans l'Etat qui a l'avantage de posséder plus d'écoles que la paroisse Lafourche. Dans le mois de février il y avait quinze écoles de blancs ouvertes et dix d'enfants de couleur. Pour les premières les rôles portent 598 écoliers, avec une moyenne de présence de 509. Pour les secondes, 539 avec une moyenne de 377. Le salaire payé aux instituteurs est de $40 par mois.

—Nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. Livaudais Bernard, âgé de 50 ans, un brave et honnête citoyen dont la perte a attristé ces nombreux amis. Ses funérailles ont eu lieu le 5 de ce mois à l'église catholique Ste Philomène de Labadieville.

—Nous sommes priés d'annoncer qu'une grande foire doit être donnée par la Young Men's Havoland Association, de Lafourche, le 22me jour du mois d'avril, au Firemen's Fair Ground. Connaissant les dispositions des membres de cette société, ainsi que l'estime et la considération qu'elle a acquises depuis sa fondation, non-seulement dans cette paroisse mais encore dans les paroisses avoisinantes, nous sommes convaincus que ce sera la foire la mieux patronnée qui ait jamais eu lieu.

—L'eau du bayou monte toujours un peu, et pour peu que ce montage continue, elle couvrira bientôt à pleins bords. Il faut espérer, cependant, que si les rivières baissent en haut, elle n'atteindra pas le niveau qu'elle a atteint l'année dernière.

—Le corps des pompiers commence à prendre des mesures pour la célébration de la grande parade annuelle qui aura lieu vers la fin du mois d'avril.

Le Journal d'Ibérie, du 10 mars :

Nous avons eu, cette semaine, une variation de température qui est fort désagréable—pluie, froid et chaud. Nous ne savons comment nous y prendre. Les uns nous habituent commencent à avoir bon espoir que le beau temps est pris, il se fait un changement qui laisse à nos planteurs dans l'inquiétude.

—Nous avons appris que plusieurs dénis ont été occasionnés par la petite vérole, dans notre paroisse.

Le Courrier de Houma, du 10 mars :

Une cuédé bienfaisante est venue fondre sur nous mercredi dernier. Le temps s'est remis en beau.

—Le juri de police de Terrebonne a voté une appropriation de $3,000 pour la construction ou la réparation des levées.

—Nous sommes heureux d'annoncer que les écoles publiques d'ouvriront sous peu dans notre paroisse.

La déclaration ministérielle en France.

Le Temps, du 24 février :

La déclaration que M. le président du conseil a lue hier devant la Chambre et devant le Sénat n'est pas une banale nomenclature des questions à l'ordre du jour ; on n'est pas davantage un morceau de haute métaphysique parlementaire : c'est un programme de gouvernement très net, aussi expressif dans ce qu'il dit que dans ce qu'il fait ; c'est un acte politique où l'on sent la main d'un homme d'Etat dont la fermeté, la résolution, ne sont pas les moindres mérites. Dans doute, les circonstances dictaient à M. Jules Ferry la matière même de ces déclarations, et il n'était pas difficile de deviner quelles allaient être les principaux points du manifeste ministériel. Mais, ce qui appartient en propre au nouveau président du conseil, ce dont il importe de le féliciter, c'est l'accent personnel qu'il a su donner à ce langage prévu, imposé par la situation. Il parce en tout ce document un souci du bien public, un zèle pour les intérêts réels et présents du pays, comme aussi un sentiment du rôle et des responsabilités du pouvoir dont l'opinion sera d'autant plus touchée qu'elle a eu dans ces derniers temps de plus fréquentes occasions d'en comprendre la nécessité.

Il est fâcheux que les circonstances, qui sont pour une part si considérable dans la constitution et dans la politique du nouveau ministère, lui aient imposé dès le premier jour, à propos des princes, l'obligation de recourir aux extrémités limites d'un droit périlleux. Quelques-uns de ses collègues, M. Jules Ferry auraient préféré, pour lui et pour son collaborateur, un autre don de joyeux avènement ; ils auraient voulu qu'un mot un terme par d'autres moyens au discernement passager qui s'est élevé entre la Chambre et le Sénat, et que l'incident provoqué par M. le prince Napoléon ne fût pas l'occasion de pas pour unique dénouement et pour unique moralité le châtiment rigoureux de quelques citoyens dont il reste encore à établir le délit. On alléguera probablement que les nécessités politiques rendaient impossible toute conduite qui tendrait à ce qu'on ne vînt le cabinet. Ce n'est pas lui qui est responsable du tour qu'a pris l'affaire, ni des difficultés qu'elle a si malheureusement et si impérieusement soulevées. Nous n'en persistons pas moins à croire que nous avons, à nous supérons que le cabinet se bâtera de dissiper les craintes que cette interprétation de la loi de 1834 peut faire naître dans l'esprit de l'armée. Nous persistons à croire qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, on aurait pu trouver au Sénat un terme moyen analogue à celui que l'on s'était aggrement attaché le général Billot, et que compteraient reprendre plusieurs des votants de l'amendement Barbey. Il faut, à tout le moins, que les officiers français soient assurés que ce qui s'est fait pas fois un terme à tout ce qui se fera, et que le gouvernement de la République n'est pas le gouvernement de l'arbitraire, même couvert par la lettre rigoureuse de la loi.

Sauf ce point, nous ne trouvons qu'à louer dans la déclaration du ministère. La promesse de réformes pratiques, l'élimination des questions irritantes et des débats stériles, le choix d'un petit nombre de lois urgentes et sur lesquelles les pouvoirs publics ne pourront manquer de s'entendre ; la méthode de travail, enfin, préconisée par M. Jules Ferry et le conseil, répondent trop à nos propres vues, à nos constantes réclamations, à ce que nous considérons comme la nécessité la plus urgente et la plus salutaire du moment pour que nous n'y donnions pas une approbation sincère. M. Jules Ferry disait hier que la Chambre actuelle est une Chambre réformatrice : on lone quelquefois les gens non pour les qualités qu'ils ont, mais pour les qualités qu'ils devraient avoir, et on les y anime par cette louange habile. Puisse l'innocente flatterie de M. Jules Ferry réussir, et puisse cette Chambre, à l'heure où il lui faudra rendre compte de son mandat, reprendre ce nom d'assemblée réformatrice, le plus beau nom, en effet, qui soit au monde ! Nous le souhaitons vivement pour elle et pour la France, et nous acceptons avec la joie la plus reconnaissante tous les patriotiques démentis que l'avenir de cette Chambre pourra infliger à son passé. En attendant, il n'y a qu'un pouvoir qui arrive au but, ce moyen, c'est celui-là même qu'indiquait M. le président du conseil : la stabilité ministérielle ; la restitution au gouvernement d'une part d'initiative prépondérante, qu'un empêche pas d'utiles motions de se produire sur les bancs des Assemblées, mais qui empêche les aventures inconsidérées et l'anarchie parlementaire ; enfin, l'exécution progressive et méthodique d'un plan modeste, mais bien tracé et rigoureusement suivi.

La *Paix*, organe de l'Elysée, trouve que pour exécuter le programme du ministère il faudra de la part des membres de nouveau cabinet une véritable habileté politique.

Selon la *Justice*, la déclaration ministérielle ne promet rien de sérieux.

En effet, dit-elle, que contient le programme du ministère ? Les vœux de toutes les réformes. Je sais bien qu'il exprime cette évidente vérité par antiphrase. Mais il faudra être bien naïf pour s'y tromper. Il déclare qu'il veut être un gouvernement " réformateur. " Mais c'est qu'il attache à ce mot un sens tout spécial, sens qu'il définit curieusement dans une autre phrase. " La Chambre, dit-il, a mis dès le premier jour toute son ambition à maîtriser le nom de Chambre réformatrice. " Le gouvernement entend donc faire des réformes comme la Chambre en a fait jusqu'ici.

La *Vérité* :

La journée d'hier a un avantage énorme, celui de dessiner nettement les situations ; on sait désormais en face de quoi l'on est et quel péril menace la République.

Les prétentions qui rampaient dans l'ombre, qui inquiétaient la démocratie sans qu'on pût nettement les définir, elles sont apparues au grand jour. Le politique de réaction c'est affirmée à la tribune avec une hardiesse que nous n'avions pas encore rencontrée depuis le 24 Mai et le 16 Mai.

Gambetta lui-même dans sa déclaration du 14 novembre avait été modeste et modéré auprès de M. Jules Ferry.

M. Rochefort, dans l'*Intransigeant*, résume ainsi la déclaration ministérielle :

Un inconnu peut toujours s'aventurer dans des promesses, quitte à s'avouer plus tard lâche d'état de les réaliser. Mais l'entrepreneur de l'expédition lunisienne, dont les premiers frais ont été déjà nul en émi-milliard et dont la dépense courante a été fixée à trente et un millions par an, remiz effrontément vanter à la Chambre la patriote économie du gouvernement qu'il dirige, avec trop visiblement calquer *Robert Macaire* ! Les auteurs de cette pièce célèbre auraient le droit d'attaquer le président du conseil en contrefaçon devant un tribunal si, pour un ministre, il en existait un autre que celui des contrefaits, qu'il a soin de composer lui-même.

La *République française* salue le manifeste par les déclarations suivantes :

Les mauvaises profondes de la démocratie peuvent donc se rassurer : tant que ce cabinet tiendra le pouvoir, la République sera défendue énergiquement.

Le *Voltaire* n'est pas moins affirmatif que la *République française* :

A voir de tels ministres tenir un langage aussi ferme et aussi modeste, le pays ne s'y trompera pas plus que la Chambre elle-même, il reconnaîtra qu'il se trouve en face d'un véritable gouvernement. La démocratie républicaine, même à ses avant-gardes, fera crédit à un ministère résolu à défendre la République et à la faire entrer dans les voies du progrès et des réformes.

Le Siècle :

C'est bien là le langage qu'attendait le pays, la nation française veut vivre et travailler à l'abri des institutions républicaines. Elle souhaite que la direction des affaires publiques soit remise à un gouvernement ferme et vigilant qui ait sous lui une " administration forte et respectée. "

Le *XIXe Siècle* :

Pour l'homme qui sait lire entre les lignes, la déclaration ministérielle est parfaitement intéressante dans les choses qu'elle ne dit pas.

Le *Journal des Débats* dit que M. Ferry a rompu avec la tradition du laisser-faire.

Décédé hier, à 11 heures et demie du matin, à l'âge de 32 ans, J. F. MIQUET, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, 13 mars, à 3 heures précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 72 rue St Pierre, entre Royale et Bourbon.

Décédé, hier matin, à sept heures, à l'âge de 57 ans, J. T. D LEFEVRE, natif de France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son gendre, B. G. Hagstette, et des familles Claire, Hathkamp Schwenke et Wunder, sont invités à ses funérailles, qui auront lieu CETTE APRES-MIDI, à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, 146 rue Bourbon, coin St-Pierre.

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé hier matin, à 7 heures, à l'âge de 57 ans, le Secrétaire J. T. D LEFEVRE, membre honoraire, né à Nancy, France.

MM. les Sociétaires, et spécialement ceux de la catégorie du mois de Mars, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CETTE APRES MIDI, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Bourbon, coin St-Pierre.

Par ordre du président,
ANT. CARRIERE
L. Simon, secrétaire.

A. L. G. D. G. A. DE L'U.

Suprême Conseil de la Louisiane.
ORDO AB CHAO.

Hors mesure que jour.

Il a plu au G. A. de l'U. de rappeler à lui notre T. Ill. F. J. T. D LEFEVRE.

Tous les FF. MM. réguliers de l'Orient sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures P. M. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Bourbon, près St Pierre.

Par Mand. du G. C.
M. J. PIRON, G. Sect.

Les offs ers et membres du FOYER MAÇONNIQUE No 4. RITE ECOSSAIS, sont requis de s'assembler, cette après midi à 3 heures, à l'ancienne St-Pierre et Bourbon, pour assister aux funérailles de leur frère J. T. D. LEFEVRE décédé hier, à 7 heures du matin.

Tous les membres de l'Orient, en bon rapport, sont respectueusement invités à assister aux funérailles.

Par ordre du vénérable
C. DURIEU.
F. Gaiban Secrétaire.

CHAP. R. C. LA ROSE DU PARFAIT SILENCE.

Charité, Espérance, Vol.

Il a plu au G. A. D. L. de rappeler à lui l'âme du Chev. J. T. D. LEFEVRE.

Tous les Chev. du dit Chap. a. se prêts d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd hui, 13 mars, à 3 heures P. M.

Maison mortuaire Rue Bourbon, près St-Pierre.

OSCAR A. GIOVANNI, 30me,
Gr. Secrétaire

La fête de la "Compassion" étant une de celles que célèbre l'Archevêché des "Mères Institutions" la Présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à la Messe qui sera dite à 7 heures, Vendredi 16 mars 13 mars—

GRAND OPERA HOUSE,
Rue du Canal

Le Conférencier favori d'Amérique.

Rév. T. De WITT TALMAGE,
De Brooklyn, N. Y.

Donnera une série de trois de ses grandes et populaires

CONFERENCES,

Au Grand Opera House, comme suit:

Mercredi soir, 14 mars. 8e Conférence. Conférence inédite du jour, intitulée BIG BLUNDERS.

Jeudi Matinée, 15 mars, à midi—8e brillante Conférence. THE BRIGHT SIDE OF THINGS.

Jeudi soir, 15 mars—3e nouvelle Conférence. Problématique. IS THE WORLD BETTER OR WORSE.

L'Entrée à toutes les parties du Théâtre $1.

La vente des sièges réservés pour une série ou Cinq Conférences ensemble, aura lieu LUNDI, 12 mars, au Grand Opera House

Le contrôle sera ouvert pour les sièges réservés Mardi le 13.

Les portes s'ouvrent le soir à 7 heures, la Conférence commence à 8 heures, pour la Matinée, les portes s'ouvrent à 11 A. M. la Conférence commence à midi.

13 mars—3f

BŒUF FRAIS.

Premier arrivage de VIANDE FRAICHE DE BŒUF et de MOUTON dans un CHAR REFRIGERANT nouvellement arrivé à Orléans.

Ce char et cette viande sont offerts au public aujourd hui, entre dix heures et midi, au coin de l'Esplanade & Mfg. Co., au pied de la rue St. Joseph

Compagnie Française de Porcelaine de la Nlle-Orléans, Premier Bureau de Direction—18 février 1883.—Les huit directeurs dont les noms suivent ont été élus pour trois ans.

Raul d'Estampes, Président.
Martinez J. Tribert, Vice Président.
Jean François M. Fandard. Firmin Hourné.
Roche Favarez. Jean Maury. Jean Sangeaux.
Honoré Lemahe.

F. ADAM, Secrétaire.

Une annonce indiquera sans tarder les différents bureaux où l'on pourra se procurer des actions de la dite compagnie. 11 mars—3f

---

D. H. HOLMES

155 Canal, 14 Bourbon et 15 Dauphine.

Ouverture d'un choix splendide de nouveautés en tous genres pour printemps et aux p'us bas prix.

Nous offrons aussi un magnifique choix de linge de ménage:

TOILES POUR CHEMISES, A DRAPS,
DAMASSE POUR NAPPES,
SERVIETTES,
MOUCHOIRS,
BAS,
CHAUSSETTES,
ETC., ETC.

Splendide assortiment de Dentelle et de Broderies les plus nouvelles et à bon marché.

4 mars—

IMPORTATIONS DIRECTES.

T. C. PORTEOUS,

133 - - rue du Canal - - 133

(Entre Tonro.)

Deballera Lundi, 5 du courant, un assortiment de marchandises reçues par le vapeur "ENGINEER," et comprenant :

FOULARDS SOIE IMPRIMÉS,
SURAH SATIN IMPRIMÉS,
et OTTOMAN.

—AUSSI, DE LA—

Lingerie Française

—ET DES—

Chemises de Toile et de Percale pour Femmes.

Le tout sera vendu aux prix les plus réduits.

Le public est respectueusement invité à venir admirer ces marchandises.

B. TREMOULET,

Mise Encanteur, No 7, rue à la Poste, Vins de Bordeaux des meilleures crus, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en vente.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

T. BAILLY BLANCHARD
COURTIER,
No 26 rue Carondelet.

Propriétés foncières—Prêts sur hypothèques et sur sécurités collatérales—Affaires d'Assurances de Ville et d'Etat—Taxes communales et arriérées et Licences de Ville et d'Etat

A vendre—Propriétés de huitres—Lots et lots de terre, magasins, maison de résidence, etc, etc, dans les 1er 2e, 3e, 4e, de District et